

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBALDU CONSEIL

Municipalité de Girardville, le 19 janvier 2026

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 19 janvier 2026, à 19 h, à l'hôtel de ville à 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Marlène St-Pierre et Line Tanguay, conseillères, messieurs Jacky Gosselin et André Kirouac, conseillers.

Réunis sous la présidence de monsieur Vincent Beckert, maire.

Est aussi présente madame Marie-Claude Parent, direction générale.

RAPPORT DE SIGNIFICATION DE L'AVIS SPÉCIAL AUX MEMBRES DU CONSEIL

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal*, le conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate et mentionne dans le procès-verbal de la séance, que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le présent code, aux membres du conseil qui ne sont pas présents, s'il y a lieu, à l'ouverture de la séance.

2026-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit adopté l'ordre du jour.

2026-19

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2026

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

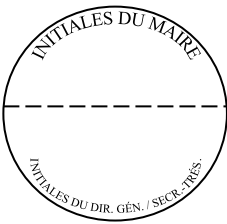
QUE soient adoptées les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2026 :

Revenus : 2 449 010 \$

Taxes	1 592 584 \$	65 %
Paiements tenant lieu de taxes	168 681 \$	7 %
Transferts	541 445 \$	22 %
Services rendus	69 500 \$	3 %
Imposition de droits	40 500 \$	2 %
Amendes et pénalités	7 500 \$	0,3 %
Intérêts	28 800 \$	1 %

Charges : 2 402 473 \$

Administration générale	615 300 \$	25 %
Sécurité publique	275 067 \$	11 %
Transport	495 215 \$	21 %
Hygiène du milieu	329 874 \$	14 %
Santé et bien-être	19 500 \$	1 %
Urbanisme et développement	134 780 \$	6 %
Loisirs et culture	264 737 \$	11 %
Frais de financement	268 000 \$	11 %
Excédent avant conciliation	46 537 \$	



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL

N° de résolution
ou annotation

Conciliation à des fins fiscales

Affectations (prêts, financement, réserves)	269 800 \$
Budget d'investissement	48 737 \$
Excédent à des fins fiscales	0 \$

2026-20

ADOPTION DES TAUX VARIÉS DE LA TAXE FONCIÈRE 2026

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soient adoptés les taux des taxes foncières suivantes pour l'année 2026 :

Taxe foncière générale - résiduelle (taux de base) :	1.23 \$/ 100 d'évaluation
Taxe foncière générale - immeuble non résidentiels (INR) :	1.88 \$/ 100 d'évaluation
Taxe foncière générale - industriels - 0 \$ à 500,000\$:	1.92 \$/ 100 d'évaluation
Taxe foncière générale - industriels - 2 ^e taux - Tranche évaluation de 500,000 \$ et plus :	2.56 \$/ 100 d'évaluation
Taxe spéciale industriel – Rang St-Joseph (Règ. #457)	
Taxes spéciales ensembles (inclus dans les taxes foncières générales)	\$ 0.1875/ \$ 100 d'évaluation
Taxes spéciales - aqueduc - Infrastructure :	\$ 65.00 / unité
Taxes spéciales - égout - Infrastructure :	\$ 45.00 / unité

2026-21

APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026, 2027 ET 2028

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit adopté le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028.

	Projet	2026	2027	2028	Investissements	Modes de financement possibles
Administration générale	Remplacement porte de façade - Hôtel de Ville	30 000.00 \$			30 000.00 \$	● Programme d'efficacité énergétique FQM ● Excédents non affectés
	Système d'accès par puces électroniques		35 000.00 \$		35 000.00 \$	● Excédents non affectés
	Aménagement - Bureau du maire			20 000 \$	20 000.00 \$	● Excédents non affectés
Infrastructures	Construction garage municipal	250 000.00 \$	1 750 000.00 \$		2 000 000.00 \$	● Subvention – PRACIM ● Règlement d'emprunt
Transport	Ponceaux avenue Matte		50 000.00 \$		50 000.00 \$	
	Réfection de rangs		150 000.00 \$	150 000 \$	300 000.00 \$	● Subvention - MTQ
	Réfection du rang St-Joseph – Glissière du pont rivière Ouasiemsca		6 000 000.00 \$		6 000 000 \$	● Subvention – MTQ (PIRL) ● Règlement d'emprunt
	Revêtement prioritaire village et rang	25 000.00 \$	25 000.00 \$	25 000 \$	75 000 \$	● Subvention - MTQ
	Remplacement du tracteur (voirie)		150 000.00 \$		150 000.00 \$	● Subvention – MTC (PAVL) ● Fonds de roulement
Hygiène du milieu	Appréciation des risques d'inondation et analyse de scénarios	100 000.00 \$	50 000.00 \$		150 000 \$	● Subvention - MAMH
	Vidange bassin épuration		50 000.00 \$		50 000 \$	
	Installation compteurs d'eau résidentiels	8 000.00 \$			8 000 \$	● Fonds réservés



N° de résolution
ou annotation

2026-22

PROCÈS-VERBALDU CONSEIL

	Remplacement surpresseur		20 000.00 \$		20 000 \$	
	Avenue Brisson (remplacement conduite et revêtement)	850 000.00 \$			850 000 \$	● Subvention – TECQ
					0.00 \$	
Loisirs et culture	Parc urbain (clôture, terrassement)	50 000.00 \$			50 000.00 \$	● Règlement d'emprunt ● Fonds réservé
	Parc urbain (terrain de base-ball)	525 000.00 \$			500 000.00 \$	● Subventions - PAFIRSPA ● Société du Pan Nord ● Fonds réservé
	Réparation aréna (porte)	15 000.00 \$			15 000.00 \$	● Programme d'efficacité énergétique FQM
	Requalification Église		-	-	0.00 \$	● Subvention – MCC ● Société du Pan Nord
	Réfection aréna		-		0.00 \$	● Subvention
	Revitalisation parc extérieur - Centre sportif					● Subvention
	Développement Centre plein air du Lac des Coudes			-	0.00 \$	● Subvention ● MRC
		1 878 000.00 \$	8 280 000.00 \$	195 000.00 \$	10 328 000.00 \$	

PUBLICATION D'UN DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2026 ET
LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES
2026, 2027 ET 2028

CONSIDÉRANT l'article 957 du *Code municipal du Québec* (C.-27.1) qui prévoit
qu'une fois le budget et le PTI adoptés, un document explicatif de ces derniers doit
être distribué gratuitement à chaque adresse civique du territoire municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QU'un document explicatif du budget et du programme triennal d'immobilisations
soit publié dans le journal municipal *Le P'tit jaseur* et diffusé sur le territoire de la
municipalité et ainsi distribué à chaque adresse civique.

QUE leur version détaillée soit déposée sur le site Internet de la municipalité.

Vincent Beckert
Maire

J'atteste que la signature du présent procès-verbal
équivaut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)
du Code municipal.

Marie-Claude Parent
Direction générale